



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 19 juin 2025

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 19 juin 2025

Présidence : Monsieur Pedro Gaspar (vice-président)

Préavis n° 36/25 : Demande de crédit complémentaire au budget 2025 pour la réalisation des travaux d'assainissement de la butte de tir

Le Conseil Général décide que :

- La Municipalité est autorisée à entreprendre la réalisation des travaux d'assainissement de la butte de tir comme décrit dans le présent préavis ;
- Un crédit de CHF 320'000 lui est accordé pour ce faire ;
- Cette dépense sera financée par prélèvement sur la trésorerie courante ;
- Cette charge sera imputée au compte de fonctionnement n°310.314.00 « Entretien des terrains et du matériel » ;
- La Municipalité est autorisée à compenser la dépense finale (après prise en compte des subventions) par un prélèvement sur fonds de réserve 2820.17 « travaux futurs ».

Ainsi délibéré en séance du 19 juin 2025

Le vice-président
Pedro Gaspar



La secrétaire
Catherine Fiaux